

Charte informatique de l'école

1. Respect du matériel :

Le matériel informatique est fragile, il faut donc le manipuler avec précaution et en respectant des procédures. Par exemple :

- a) Je ferme correctement les logiciels que j'utilise,
- b) Je n'efface pas de fichiers en dehors de ceux qui se trouvent dans mon répertoire personnel,
- c) Je signale tout problème rencontré à un professeur qui remplira, si nécessaire, une fiche « panne informatique »,
- d) Je ne débranche de périphérique (casque, souris) sans autorisation,
- e) Je laisse sur place les tapis de souris.

2. Utilisation d'Internet

- a) J'utilise l'ordinateur en présence d'un enseignant pendant le temps de la classe et pour faire un travail scolaire.
- b) Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre.
- c) Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (n° de téléphone, adresse...) sur mes goûts, quand j'utilise la messagerie, un forum, ou un formulaire de page web.
- d) J'alerte le maître si je vois des pages qui me dérangent.
- e) Je sais que toutes les fois où je vais sur internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables.
- f) Je respecte la loi sur la propriété des œuvres. Je copie et j'utilise des textes, des images, des sons, des courriels après avoir toujours demandé la permission à l'auteur (ou j'indique la source sur mon document si je ne peux contacter l'auteur).

L'élève :

Le ../ ../..Signature